

COMMENT GÉRER LES RISQUES D'INCAPACITÉ DE TRAVAIL ?

Mode d'emploi : de l'anticipation à la gestion

- 1) **Prendre connaissance des structures ressources mobilisables. Voir ci-après "Qui je peux contacter ?".**
- 2) **Identifier les contacts de confiance qui peuvent prendre le relais.**
- 3) **Noter ces contact sur le flyer et l'afficher de façon visible au bureau.**
- 4) **Remplir le fichier de l'ADANA avec les principales informations à saisir pour que les contacts puissent prendre le relais.**



Un modèle est à télécharger sur le site internet de l'ADANA :

Voici une liste non exhaustives des éléments à retrouver dans ce fichier :

Mes ruchers :

- Points GPS des ruchers/ communes
- Comment peut-on y accéder (clefs, chemin particulier, etc)
- Présence d'animaux ?
- Dangers alentours ?
- Difficultés d'accès ?
- Nom et N°tel du propriétaire

Lieux de stockage de mon matériels :

- Localisation des bâtiments et leur modalité d'accès

5) Communiquer aux contacts de confiance les modalités d'accès pour consulter ses informations.